

SE FORMER AUX METIERS DE L'IMMOBILIER







2021-2022

PRESENTATION DE L'INSTITUT

L'ICH est un établissement d'enseignement supérieur appliqué rattaché au CNAM dont la vocation est de promouvoir la formation, dans un secteur particulier de l'activité professionnelle : le droit et l'économie de l'immobilier, de la promotion et de la construction.

Il est rattaché à l'UM faculté de droit par une convention qui stipule que :

- les enseignements ont lieu dans les locaux de la faculté de droit
- des professeurs et maîtres de conférences enseignent à l'ICH

L'ICH, organisme de formation professionnelle, a tissé des liens avec les organisations professionnelles du secteur de l'immobilier (FNAIM, SOCAF, FPI, CNEI, chambre des notaires, ordre des avocats ...). Certaines sont représentées dans le conseil scientifique national.

Ce partenariat se traduit par les actions suivantes :

- des professionnels de l'immobilier enseignent à l'ICH (notaires, avocats, promoteurs, agent immobilier, syndics, expert, banquiers, ingénieurs);
- les entreprises proposent des stages.

NOTORIETE DU DIPLÔME

Le diplôme donne droit à la délivrance de la carte professionnelle de Transactions sur immeubles et fonds de commerce, de Gestion immobilière, de Syndic de copropriété et de Marchand de listes, en vertu de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972.

Il permet l'inscription sur la liste des experts agricoles et fonciers (arrêté du 6 mai 1988).

De plus, certaines universités admettent sur dossier des diplômés de l'ICH qui souhaitent poursuivre des études supérieures, en licence ou en master.

LE DIPLÔME DE L'ICH

- Niveau: diplôme de Niveau VI (ancien II), Bac+3/+4
- Durée : L'ICH est un diplôme par Unités d'Enseignement capitalisables, la durée des études est variable (en moyenne 2 ans).

Chacun, en raison de ses activités professionnelles et personnelles, peut aller à son rythme et préparer une ou plusieurs Unités d'Enseignement chaque année.

- Présentiel : tous les cours sont dispensés en présentiel à la Faculté de Droit de Montpellier

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être admis à s'inscrire, les candidats doivent justifier du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent) ou de trois années d'activité professionnelle de niveau cadre.

Le dossier d'inscription est à retirer au secrétariat de l'ICH ou par mail.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'ICH accueille tout type de public : professionnels, demandeurs d'emploi, étudiants... On peut donc s'inscrire soit :

- 1. En formation initiale ou à titre individuel (tarif préférentiel) :
 - 300 € pour une UE de 6 ou 8 crédits et par année universitaire,
 - 150 € pour une UE de 3 crédits et par année universitaire .
- 2. En forfait étudiant pour les étudiants inscrits à l'<u>Université de</u> <u>Montpellier I</u> :
- 800 € pour l'ensemble des UE constituant une section et pour une année universitaire (toute UE ou demi-cours s'ajoutera à ce forfait au tarif individuel).
- 3. Au titre de la formation continue (CPF, Plan de formation de l'entreprise, Période de professionnalisation, PTP-CPF de transition).
 - 600 € pour une UE de 8 crédits et par année universitaire,
 - 500 € pour une UE de 6 crédits et par année universitaire,
 - 250 € pour une UE de 3 crédits et par année universitaire.
- 4. Au titre de l'alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.
 - La formation est prise en charge par l'OPCO (voir page 4)

Il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs Unités d'Enseignement sans rechercher l'obtention du diplôme ou en auditeur libre, c'est-à-dire, suivre les enseignements sans présenter les examens.

En cas d'annulation d'une inscription avant le 1er octobre 2021, les frais de dossier, 75 euros, seront déduits du remboursement. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon ou de suppression d'un ou plusieurs cours.

PLANS DE COURS

Retrouvez tous les plans de cours sur https://cutt.ly/cnam-occitanieich-cours

PERIODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes du 1er juin au 31 octobre et les enseignements débutent le 1er octobre.

Au-delà de cette date, l'ICH se réserve le droit d'évaluer les demandes en raison de l'avancement de certains cours.

PROGRAMME DU DIPLÔME DE L'ICH-2021-2022

3 parcours, 80 crédits européens

Le diplôme de l'ICH, certification professionnelle de niveau 6, confère 80 crédits ECTS (european credits transfert system). Son obtention nécessite :

- La validation d'un certain nombre d'unités d'enseignement (UE), à hauteur de 70 crédits. La validation des UE se fait soit par succès aux examens, soit par validation des études supérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).
- La validation d'une unité d'activité (UA), comptant 10 crédits. Cette UA correspond à l'expérience professionnelle de l'élève, restituée dans un rapport d'activité ou de stage.

- Le diplôme de l'ICH se décline en **trois spécialités** :
 Gestionnaire immobilier Parcours de formation à options : la plupart des UE (64 crédits) sont obligatoires ; l'élève choisit en complément une ou deux UE optionnelles à hauteur de 6 crédits
 - Responsable d'opération immobilière Parcours bloqué
 - Évaluateur conseil en immobilier Parcours bloqué

		Gestionnaire immobilier	Responsable d'opération immobilière	Évaluateur conseil en immobilier
DRM001	Initiation aux études juridiques immobilières (8 crédits)			
DRM002	Droit de la propriété immobilière (8 crédits)			
DRM101	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement (6 crédits)			
DRM104	Droit de la promotion et des sociétés immobilières (6 cr.)			
DRM106	Copropriété et ensembles immobiliers (6 crédits)	•		
DRM108	Économie immobilière (6 crédits)			
DRM110	Droit du logement social (6 crédits)			
DRM112	Estimation des immeubles (6 crédits)			
DRM113	Contrats de vente d'immeuble (6 crédits)			
DRM115	Responsabilité et assurance des constructeurs (6 crédits)			
DRM116	Comptabilité immobilière (6 crédits)	•		
DRM119	Droit immobilier de l'environnement (6 crédits)			
DRM120	Gestion d'actifs immobiliers (3 crédits)	1		
DRM121	Statut et déontologie des professions immobilières (3 cr.)			
DRM123	Expertise judiciaire immobilière (3 crédits)	(
DRM129	Financement immobilier privé (3 crédits)	•		(
DRM131	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre (3 cr.)			
DRM132	Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre (3 cr.)		•	
DRM133	Baux d'habitation (3 crédits)			
DRM134	Baux commerciaux (3 crédits)			
DRM137	Techniques de négociation immobilière (3 crédits)			
DRM138	Introduction à la technologie des bâtiments (3 crédits)			
DRM139	Introduction à la pathologie des bâtiments (3 crédits)			
DRM140	Fiscalité immobilière générale (3 crédits)			
DRM141	Fiscalité de l'opération immobilière (3 crédits)			
UADROJ	Expérience professionnelle (10 crédits)			

L'Unité d'Activité (UA) s'agit : soit d'une activité immobilière d'au moins 2 ans (plein temps) ; soit d'une activité non immobilière d'au moins 3 ans (plein temps), mobilisant des compétences communes à celle requises dans l'exercice d'une activité immobilière ; soit, dans les autres cas, d'un ou plusieurs stages en entreprise dans l'immobilier d'une durée minimale totale de 3 mois (plein temps).

LÉGENDE : UE obligatoire de 8 crédits, de 3 crédits / UE optionnelle : de 6 crédits, de 3 crédits / UA obligatoire

LES BLOCS DE COMPETENCES DE L'ICH-2021-2022

Les trois parcours du diplôme de l'ICH sont découpés en « blocs de compétences »

- blocs Les de compétences présentent, pour l'élève, deux intérêts. D'une part, lorsque toutes les UE qui composent un bloc ont été validées, l'élève peut, sur demande, obtenir un certificat de validation de bloc compétences dont pourra se prévaloir auprès des tiers (CV).
- D'autre part, et surtout, l'inscription à un bloc (c'est-à-dire à toutes les UE qui le composent, sauf déjà validées celles antérieurement) peut être financée avec le compte personnel de formation (CPF) de l'élève, dès lors diplôme aue le est enregistré au Registre national des certifications professionnelles (RNCP).

NB - L'actuel découpage	Gestionnaire immobilier (certification enregistrée au RNCP) en blocs du parcours Gestionnaire immobilier est appelé à évoluer à la rentrée 20.	N° heures : 570F Tarif : 5 700 € 22.
Bloc Gl.01 Gérer des immeubles en copropriété	Initiation aux études juridiques immobilières - DRM001 - 8 crédits Droit de la propriété immobilière - DRM002 -8 crédits Copropriété et ensembles immobiliers - DRM106 -6 crédits	N° heures : 170F Tarif : 1 700 €
Bloc GI.02 Conclure et gérer des baux	Initiation aux études juridiques immobilières - DRM001 - 8 crédits Droit de la propriété immobilière - DRM002 -8 crédits Baux d'habitation - DRM133 - 3 crédits Baux commerciaux - DRM134 - 3 crédits	N° houres : 170⊦ Tarif : 1 700 €
Bloc Gl.03 Gérer, valoriser et transmettre des biens immobiliers	Comptabilité immobilière - DRM116 - 6 crédits Fiscalité immobilière générale - DRM140 - 3 crédits Fiscalité de l'opération immobilière - DRM141 - 3 crédits Fiscalité de l'opération immobilière - DRM141 - 3 crédits Estimation des immeubles - DRM112 - 6 crédits Gestion d'actifs immobillers - DRM120 - 3 crédits Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre - DRM131 - 3 crédits Introduction à la pathologie des bâtiments - DRM139 - 3 crédits Droit de l'urbanisme et de l'aménagement - DRM101 - 6 crédits Contrats de vente d'immeubles - DRM113 - 6 crédits Statut et déontologie des professions immobilières - DRM121 - 3	N° heures : 350F Tarif : 3 500 €

Responsable d'opération immobilière (certification en cours de réenregistrement au RNCP) N° heures : 570H				
Bloc ROI.01 Fondamentaux juridiques des activités immobilières	Initiation aux études juridiques immobilières - DRM001 - 8 crédits Droit de la propriété immobilière - DRM002 -8 crédits	N° heures : 120H Tarif : 1 200 €		
Bloc ROI.02 Projets immobiliers et contraintes d'urbanisme et d'environnement	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement - DRM101 - 6 crédits Droit immobilier de l'environnement - DRM119 - 6 crédits	N° heures : 100H Tarif : 1 000 €		
Bloc ROI.03 Faisabilité économique et financière de projets immobiliers	Économie immobilière - DRM108 -6 crédits Financement immobilier privé - DRM129 - 3 crédits Fiscalité de l'opération immobilière - DRM141 - 3 crédits	N° heures : 100H Tarif : 1 000 €		
Bloc ROI.04 Réalisation d'opérations de promotion immobilière	Droit de la promotion et des sociétés immobilières - DRM104 - 6 d Droit du logement social - DRM110 - 6 crédits Techniques de négociation immobilière - DRM137 - 3 crédits	rédits N° heures : 125H Tarif : 1 250 €		
Bloc ROI.05 Conception et exécution des travaux de construction Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre - DRM131 - 3 crédits Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre - DRM132 - 3 crédits Introduction à la technologie des bâtiments - DRM138 - 3 crédits N° heures : 1250 € Responsabilité et assurance des constructeurs - DRM115 - 6 crédits Tarif : 1 250 €				

Évaluateur conseil en immobilier (certification en cours de réenregistrement au RNCP)				
Bloc ECI.01 Fondamentaux juridiques des activités immobilières	Initiation aux études juridiques immobilières - DRM001 - 8 crédits Droit de la propriété immobilière - DRM002 -8 crédits	N° heures : 120H Tarif : 1 200 €		
Bloc ECI.02 Projets immobiliers et contraintes d'urbanisme et d'environnement	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement - DRM101 - 6 crédits Droit immobilier de l'environnement - DRM119 - 6 crédits	N° heures : 100H Tarif : 1 000 €		
Bioc ECI.03 Faisabilité économique et financière de projets immobiliers	Économie immobilière - DRM108 -6 crédits Financement immobilier privé - DRM129 - 3 crédits Fiscalité de l'opération immobilière - DRM141 - 3 crédits	N° heures : 100H Tarif : 1 000 €		
Bloc ECI.04 Évaluation des biens immobiliers	Estimation des immeubles - DRM112 - 6 crédits Expertise judiciaire immobilière - DRM123 - 3 crédits Introduction à la technologie des bâtiments - DRM138 - 3 crédits Introduction à la pathologie des bâtiments - DRM139 - 3 crédits	N° heures : 125H Tarif : 1 250 €		
Bloc ECI.05 Stratégie d'investissement immobilier	Gestion d'actifs immobiliers - DRM120 - 3 crédits Baux commerciaux - DRM134 - 3 crédits Contrats de vente d'immeubles - DRM113 - 6 crédits Fiscalité immobilière générale - DRM140 - 3 crédits	N° heures : 125H Tarif : 1 250 €		

L'ALTERNANCE A L'ICH

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

■ Durée : comprise entre 12 et 24 mois (octobre-juin)

■ Nombre d'heures de cours : 10—12 heures hebdomadaires

■ Coût de la formation pris en charge par l'OPCO

Début du contrat possible : 2 mois avant la date de début des cours (septembre)

Rémunération du salarié :

NIVEAU DE FORMATION	- DE 21 ANS	DE 21 A 25 ANS	26 ANS ET PLUS
Inférieur au Bac professionnel ou titres professionnels équivalents	55 % du SMIC	70 % du SMIC	Minimum SMIC ou 85 % du salaire conventionnel
Qualification au moins égale à celle d'un Bac professionnel ou d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle de même niveau	65 % du SMIC	80% du SMIC	

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

Avantages financiers :

- Aide de l'État : Jusqu'à 5 000 € pour les alternants mineurs et 8 000 € pour les alternants majeurs (jusqu'à 29 ans révolus). S'applique pour tous les apprentis dont le contrat est conclu avant le 31 décembre 2021.

Et jusqu'à 2 000 € pour les demandeurs d'emplois de plus de 45 ans n'ayant pas déjà travaillé dans l'entreprise au cours des 6 derniers mois (cumulable avec l'AFE). L'aide est gérée par Pôle Emploi.

- Réduction générale des cotisations patronales :

Les rémunérations des salariés en contrat de professionnalisation bénéficient dorénavant de la réduction générale renforcée.

- Aide Forfaitaire à l'Employeur (AFE) de Pôle emploi jusqu'à 2 000 € par contrat conclu avec un demandeur d'emploi de 26 ans et plus au jour de l'embauche (cette aide n'est soumise ni aux cotisations de Sécurité Sociale, ni à la CSG, ni à la CRDS).
- Aide à la conclusion du contrat d'un montant maximum de 4 000 € pour le recrutement d'une personne handicapée (selon la durée du contrat).
- Absence de prise en compte dans le calcul des effectifs :
- a. Jusqu'au terme du contrat s'il a été conclu pour une durée déterminée.
- b. Jusqu'à la fin de l'action de professionnalisation lorsque le contrat est à durée indéterminée.
- Recruter un collaborateur que vous formez à l'image de l'entreprise.
- L'ICH vous accompagne dans la mise en place de ce contrat de professionnalisation (partie administrative, feuille de route du collaborateur...)
- L'ICH fait le lien avec l' OPCO qui finance la formation : établit les attestations de présence, factures..

AVANTAGES POUR L'ALTERNANT

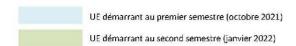
- Formation gratuite et rémunérée
- Obtenir un diplôme reconnu (inscrit au RNCP) permettant l'obtention de la carte professionnelle gestion transaction
- Accompagnement dans la recherche du contrat : diffusion d'offres d'entreprises
- Suivi annuel de l'alternance
- Statut salarié
- Acquérir une expérience professionnelle, vous permettant de faire valoir vos compétences avec une embauche possible suite à votre alternance.
- Une insertion professionnelle facilitée :
 - 81% des alternants trouvent un emploi à l'issue de son contrat
 - 62% signent un contrat de travail avec l'entreprise dans laquelle ont réalisé sont contrat de professionnalisation

EMPLOI DU TEMPS 2021-2022

UNITE D'ENSEIGNEMENT	JOUR	HORAIRE	DATES DES SEANCES	ENSEIGNANT
Baux d'habitation (<u>COMMUN MASTER I</u>)	MARDI	9H30/11H30	5/10/21 au 25/01/22	S. LAFONT
Comptabilité immobilière	VENDREDI	18H/20H30	8/10/21 au 3/06/22	A. VERNHET
Contrats de vente d'immeubles	VENDREDI	13H/15H	8/10/21 au 3/06/22	P. ALFREDO L. RIBAUD
Droit de la propriété immobilière Partie 1 - Privée	JEUDI	14H/16H	7/10/21 au 27/01/22	R. AZEVEDO
Partie 2 - Publique	JEUDI	16H/18H	7/10/21 au 27/01/22	F. BARLOY
Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	MARDI	18H30/20H30	5/10/21 au 2/06/22	F. BARLOY
Droit du logement social	LUNDI	16H30/19H30	4/10/21 au 24/01/22	J. RAYNAL
Droit immobilier de l'environnement	JEUDI	18H30/20H30	7/10/21 au 2/06/22	F. BARLOY
Economie immobilière	MERCREDI	19h/20H30	6/10/21 au 1/06/22	J. VIGNOLLES
Estimation des immeubles	MARDI	11H30/13H30	5/10/21 au 31/05/22	J-M. LUSINCHI
Financement immobilier privé	JEUDI	12H30/14H	7/10/21 au 27/01/22	P. BONNAFOUX
Fiscalité immobilière générale	VENDREDI	16H/18H	15/10/21 au 28/01/22	V. FLAUTO
Initiation aux études juridiques immobilières	MERCREDI	13H/16H	6/10/21 au 26/01/22	P. GRIGNON
TD Initiation aux études juridiques	MERCREDI	1er gpe 9H30/11h 2è gpe 11h/12H30	20/10/21 au 26/01/22 20/10/21 au 26/01/22	A. BRES
Introduction à la technologie des bătiments	MARDI	16H30/18H30	5/10/21 au 25/01/22	B. BLANCO
Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre (<u>COMMUN MASTER I</u> : Droit des marchés et opérations de la construction)	MERCREDI	16h/19h	15/09/2021 au 28/01/22	P. MARCOU
Baux commerciaux	MARDI	9H30/11H30	1/02/22 au 31/05/22	S. LAFONT
Copropriété et ensembles immobiliers (COMMUN MASTER I)	JEUDI	8H/11H	3/02/22 au 2/06/22	S. BENILSI
Droit de la promotion et des sociétés immobilières (COMMUN MASTER I)	JEUDI	13H/16H	3/02/22 au 2/06/22	S. BENILSI
Expertise judiciaire immobilière	MERCREDI	11H/13H	2/02/22 au 1/06/22	J. ESTELLER
Fiscalité de l'opération immobilière	VENDREDI	16H/18H	4/02/22 au 3/06/22	V. FLAUTO
Gestion d'actifs immobiliers (Ancien : immobilier d'entreprise)	MERCREDI	16H3O/18H3O	2/02/22 au 1/06/22	J. VIGNOLLES
Introduction à la pathologie des bâtiments	MARDI	16H30/18H30	1/02/22 au 31/05/22	B. BLANCO
Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre	JEUDI	16H30/18H30	3/02/22 au 2/06/22	S. JOSEPH-BARLOY
Responsabilité et assurance des constructeurs Partie 1 – Responsabilité (<u>COMMUN MASTER I</u>)	VENDREDI	9H30/12H30	4/02/22 au 3/06/22	S. BRENA
Partie 2 - Assurance	SAMEDI	9H/12H	5/03/22 au 26/05/22	F. LESAGE
Statut et déontologie des professions immobilières	MARDI	14H30/16H30	5/01/22 au 31/05/22	A. COHEN-BOULAKIA
Techniques de négociation immobilière	Du Mardi au Vendredi	9h/12h30 et 14h/18H	26/04/2022 au 29/04/2022	J-P. ROUSSEL

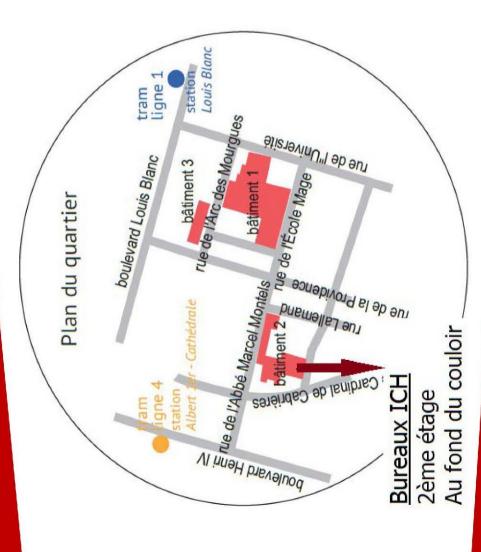
Tous les cours ont lieu dans les Salles et les Amphithéâtres du Bâtiment I (Amphi A, B, C et D) et Bâtiment II (la reste de salles et amphis) de la Faculté de Droit

ATTENTION! Les amphis et les salles peuvent être modifiés d'une semaine sur l'autre. Ces modifications seront affichées au secrétariat, transmises par mail et consultables sur l'ENF Moodle (lecnam.net)



Comment se rendre à l'ICH de Montpellier (Faculté de droit) ?









En voiture

> Parking Pitot : 7 Rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier



En bus / Tramway

- Bus Ligne 6 direction Euromédecine
- arrêt Peyrou Arc de Triomphe
 Bus Ligne 7 direction Hôtel du département
- arrêt Peyrou Arc de Triomphe
- Tramway Ligne 4 direction Garcia Lorca
 arrêt Albert 1er Cathédrale
- Tramway Ligne 1 direction Mosson / Odysseum
 - arrêt Albert 1er ou Louis Blanc

Horaires d'ouverture : Mercredi et Vendredi de 10h – 13h30 / Jeudi de 12h30 – 16h (sur rendezvous uniquement)

TÉMOIGNAGES ENTREPRISES

Bruno CASSIN

Administrateur National à la **FNAIM** Ancien Président de la FNAIM Hérault Agent immobilier et syndic à Frontignan et Bédarieux

« C'est une école qui est performante et qui nous permet d'avoir des gens particulièrement bien formés »



TÉMOIGNAGES ALTERNANTS

Marion SINGLA

Responsable de Programmes Immobiliers à NEXITY

« L'ICH a été un réel tremplin dans ma reconversion professionnelle, me permettant d'occuper aujourd'hui, un poste de Responsable de Programmes Immobiliers dans un grand groupe. »



ICH Montpellier

Faculté de Droit et Science politique

39, rue de l'Université - 34060 Montpellier Tél : 04 34 43 29 59 ou lgr_ich@lecnam.net